

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**N° 5**

**Titre / TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES - VOTE DU TAUX 2022**

Monsieur GRAU Antoine expose que :

***Face à la hausse programmée de certaines charges (TGAP, indexation des contrats de collecte et traitement), et aux investissements importants à venir, l'équilibre du budget gestion des déchets 2022 ne sera pas atteint. Ainsi, comme annoncé lors du Débat d'Orientations Budgétaires, il est proposé au Conseil communautaire une hausse du taux de TEOM sur l'année 2022 à hauteur de 2%. Le taux de TEOM passera ainsi de 9.13% à 9.31%.***

Depuis 2017, et suite à la diminution importante des ventes de matières recyclées et une hausse des contrats de prestations de collecte et traitement, le budget connaît une diminution importante de son épargne brute (-2 M€ depuis 2017).

Sur l'année 2021, un déficit d'environ 1M€ était envisagé au moment de l'élaboration du budget. Suite à une très forte hausse des ventes de matières (notamment le carton), l'équilibre du budget a pu être atteint en fin d'année.

Sur l'année 2022, face à la hausse programmée de certaines charges (TGAP, indexation des contrats), et aux investissements importants à venir, l'équilibre du budget n'est pas atteint, l'autofinancement est insuffisant pour couvrir les dotations aux amortissements.

Ce déficit s'élève à environ 1.5 M€ pour l'année 2022.

Ainsi, comme annoncé lors du Débat d'Orientations Budgétaires, il est proposé au Conseil Communautaire une hausse du taux de TEOM sur l'année 2022 à hauteur de 2%. Le taux de TEOM passera ainsi de 9.13% à 9.31%. La recette supplémentaire est estimée à 0.5 M€.

Le déficit résiduel du budget sera couvert par les excédents des années antérieures.

Il convient de rappeler que le taux de TEOM était resté stable depuis l'année 2011.

Après délibération, le Conseil communautaire décide :

- De fixer le taux de TEOM à 9.31 % pour l'année 2022,
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents nécessaires à cet effet.

Envoyé en préfecture le 08/02/2022

Reçu en préfecture le 08/02/2022

Affiché le 03/02/2022

 SLO

ID : 017-241700434-20220127-CC270122\_05-DE

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE DES  
SUFFRAGES EXPRIMES

Membres en exercice : 81

Nombre de membres présents : 67

Nombre de membres ayant donné procuration : 11

Nombre de votants : 78

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 78

Votes pour : 78

Vote contre : 0

POUR EXTRAIT CONFORME  
POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DÉLÉGATION  
LE VICE-PRESIDENT

Antoine GRAU

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DE LA ROCHELLE

Envoyé en préfecture le 08/02/2022  
Reçu en préfecture le 08/02/2022  
Affiché le 03/02/2022  
ID : 017-241700434-20220127-CC270122\_05-DE

Date de convocation : 21/01/2022  
Date de publication : 03/02/2022

**Séance du 27 JANVIER 2022 \_ Visio-conférence**

**N° 5**

**Titre / TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES - VOTE DU TAUX 2022**

Sous la présidence de M. Jean-François FOUNTAINE ; Président.

**Membres présents** : M. Antoine GRAU, Mme Séverine LACOSTE, M. Roger GERVAIS, M. Gérard BLANCHARD, M. Alain DRAPEAU, Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU, M. Vincent COPPOLANI, M. Bertrand AYRAL, M. Guillaume KRABAL, Mme Mathilde ROUSSEL, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, M. Stéphane VILLAIN, Mme Marie LIGONNIERE et M. Vincent DEMESTER ; Vice-présidents ;

M. David BAUDON, M. Christophe BERTAUD, M. Patrick BOUFFET, M. Philippe CHABRIER, M. Thibaut GUIRAUD, Mme Catherine LEONIDAS, M. Tony LOISEL, M. Marc MAIGNÉ, Mme Marie-Gabrielle NASSIVET, Mme Marie NEDELLEC, M. Jean-Pierre NIVET, M. Jean-Philippe PLEZ, M. Didier ROBLIN et M. Pascal SABOURIN ; Conseillers délégués ;

M. Tarik AZOUAGH, Mme Michèle BABEUF, Mme Elyette BEAUDEAU, Mme Dorothée BERGER, M. Sébastien BEROT, Mme Josée BROSSARD, M. David CARON, Mme Katherine CHIPOFF, M. Jean-Claude COSSET, Mme Viviane COTTREAU-GONZALEZ, M. Franck COUPEAU, M. Pascal DAUNIT, Mme Amaël DENIS, Mme Evelynne FERRAND, M. Pierre GALERNEAU, M. Didier GESLIN, M. Patrick GIAT, M. Dominique GUÉGO, Mme Fabienne JARRIAULT, M. Didier LARELLE, M. Régis LEBAS, Mme Martine MADELAINE, Mme Océane MARIEL, Mme Françoise MÈNÈS, Mme Line MEODE, Mme Marie-Christine MILLAUD, Mme Chantal MURAT, Mme Gwendoline NEVERS, M. Patrick PHILBERT, M. Hervé PINEAU, M. Michel RAPHEL, Mme Martine RENAUD, M. Jean-Marc SOUBESTE, M. Michel TILLAUD, M. Thierry TOUGERON, Mme Marie-Céline VERGNOLLE, Mme Chantal VETTER et Mme Tiffany VRIGNAUD ; Conseillers communautaires.

**Membres absents excusés** :

M. Jean-Luc ALGAY procuration à M. Jean-Pierre NIVET ; Vice-président ;

Mme Chantal SUBRA procuration à M. Stéphane VILLAIN, M. Paul-Roland VINCENT procuration à M. Jean-Pierre NIVET ; Conseillers délégués ;

Mme Lynda BEAUJEAN, Mme Catherine BENGUIGUI procuration à M. Vincent COPPOLANI, Mme Catherine BORDE-WOHMANN procuration à Mme VRIGNAUD, M. Gérard-François BOURNET procuration à Mme Marie-Christine MILLAUD, Mme Nadège DESIR procuration à M. PLEZ, M. Olivier GAUVIN, M. Patrick GUISEMBERT procuration à Mme FERRAND, Mme Frédérique LETELLIER procuration à M. Alain DRAPEAU, Mme Jocelyne ROCHETEAU procuration à M. Tony LOISEL, M. El Abbes SEBBAR, Mme Eugénie TÊTENOIRE procuration à Mme Marie NEDELLEC ; Conseillers communautaires.

**Secrétaire de séance** : Mme Gwendoline NEVERS